

Evaluation du bachelier « informatique de gestion » 2011-2012

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

Ecole Industrielle et Commerciale d'Ecaussinnes

Comité des experts :
M. José FIADEIRO, président
Mme Patricia FENERBERG, M. Robert LEGAZ,
M. Joseph PIRSON, M. Stéphane WOJCIK, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 9 et 10 janvier 2012 à l'École Industrielle et Commerciale d'Ecaussinnes pour procéder à l'évaluation du bachelier en « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité, et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et de la direction à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir brièvement présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes établissements et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'Ecole Industrielle et Commerciale d'Ecaussinnes (EIC) délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale à orientation technologique. Son pouvoir organisateur est l'Administration Communale d'Ecaussinnes. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS).

Les seules études supérieures organisées par l'EIC Ecaussinnes débouchent sur l'obtention du titre de bachelier en « informatique de gestion ». Ces études sont organisées en journée et en soirée, quelques cours étant regroupés. Au moment de la visite, la répartition était d'environ 65%-35% entre les étudiants inscrits en journée et en soirée. Dans le domaine de l'informatique, l'établissement organise aussi la section « technicien en bureautique » (de niveau secondaire supérieur).

CHAP 1^{er} : Programmes et approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'enseignement dispensé s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale et formulés dans le décret du 16 avril 1991 : concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire, d'une part ; répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels, d'autre part.
- 2 Le comité des experts a pu constater, au travers des différents entretiens effectués lors de la visite, que l'enseignement répond également aux attentes des étudiants. L'organisation en journée et en soirée est bien exploitée pour leur permettre de bénéficier d'une forme de flexibilité dans leurs études. Globalement, l'accueil, l'environnement et le dialogue entre étudiants et enseignants sont beaucoup appréciés.
- 3 La présentation du programme est claire ainsi que les modalités de capitalisation des unités de formation. Des fiches bien organisées sont diffusées pour chaque unité de formation et font référence à la spécificité des enseignements tels qu'ils sont dispensés dans l'établissement.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois à l'établissement de bien veiller à compléter l'ensemble des fiches (notamment en termes de bibliographie) de façon à renforcer la cohérence du programme des études.

- 4 L'établissement a mené une bonne réflexion au niveau de l'organisation pédagogique du cursus :
 - un croisement a été effectué entre les capacités terminales à atteindre dans chaque unité de formation et les tâches du profil professionnel ;
 - une répartition réfléchie et intéressante des unités de formation sur les trois années est proposée ; le parcours d'études permet de faciliter le passage de l'enseignement secondaire au supérieur et de consacrer du temps à l'élaboration du travail final d'études ;
 - des unités de formation complémentaires (en néerlandais élémentaire, réalisation de pages web, mise en page de documents et informatique bureautique de base en général) ont été introduites pour compléter la formation secondaire, et mieux préparer les étudiants à suivre les unités de formation du programme standard et à mieux intégrer le monde du travail. Toutefois ces formations complémentaires ne sont organisées que pour les étudiants inscrits le jour. Ceci peut, le cas échéant, pénaliser les étudiants qui désirent « basculer » du soir vers le jour ;
 - certains cours non-techniques (comme les cours d'anglais et de communication professionnelle) sont bien adaptés à la spécificité de l'informatique de gestion ;
 - l'approche pédagogique en général favorise l'autonomie des étudiants et est bien adaptée à un public adulte parfois travailleur.
- 5 Le comité des experts apprécie fortement l'approche rigoureuse de l'évaluation des étudiants:
 - les modalités et les critères d'évaluation sont décrits d'une manière claire, transparente et souvent précise ;
 - l'évaluation ne se limite pas à une épreuve finale mais comprend, pour certains cours, une forme d'évaluation continue ;
 - la diffusion d'épreuves d'années antérieures et la correction d'exercices en classe favorisent la réussite des étudiants.

- 6 Les différents entretiens menés lors de la visite ont montré l'ouverture de l'établissement aux initiatives étudiants (telles que l'organisation d'un forum et d'une forme de tutorat, ce qui participe de l'aide à la réussite).

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de veiller à se donner les moyens pour pérenniser ces initiatives tout en laissant aux étudiants la liberté de s'auto-organiser (en respectant le principe de confidentialité), ainsi qu'à susciter davantage l'entraide entre étudiants lorsque celle-ci ne naît pas spontanément.

- 7 L'établissement a aussi favorisé l'engagement d'étudiants dans la réalisation de tâches liées à la gestion de l'établissement (par exemple, un logiciel de gestion des inscriptions a été développé et maintenu par des étudiants de la section).

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement d'encourager ce type d'initiatives.

- 8 L'établissement a mené une bonne réflexion au niveau de l'organisation des stages :

- l'établissement conseille aux étudiants de coupler les deux stages (insertion et intégration professionnelle) et de les réaliser dans la même entreprise. Les témoignages recueillis lors de la visite donnent à croire que cette modalité est appréciée des étudiants comme des employeurs ;
- les directives de stage dépassent la simple copie du dossier pédagogique et donnent des lignes de conduite claire aux différents acteurs ;
- une bonne préparation à la recherche des stages et de l'emploi en général est offerte : aide à la création d'un curriculum vitæ (conventionnel en papier, mais aussi avec une lecture multimédia) et d'une identité numérique (ce qui devient important dans le cadre des réseaux socioprofessionnels), préparation de présentations et d'entretiens d'embauche (en français ainsi qu'en néerlandais), entre autres ;
- un historique complet des lieux où des stages ont été réalisés est disponible.

- 9 La place de l'épreuve intégrée dans la formation a aussi été le sujet d'une réflexion élaborée :

- des anciens étudiants sont invités aux jurys de l'épreuve intégrée ;
- les consignes diffusées aux étudiants (et notamment la grille d'évaluation du travail de fin d'études) sont claires et reprennent bien les capacités terminales des unités de formation déterminantes ;
- un bon suivi des étudiants est assuré tout au long de l'élaboration du travail de fin d'études.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à diversifier les membres extérieurs invités aux jurys de l'épreuve intégrée, notamment en intégrant des représentants du monde économique et professionnel n'ayant pas étudié dans l'établissement, ce qui améliorerait également la visibilité de l'établissement.

- 10 Le comité des experts apprécie également la part importante d'étudiants diplômés, parmi les intervenants rencontrés, ayant suivi une passerelle vers un master ainsi que la proportion d'étudiants de 3^e année qui comptent le faire.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La vision et le projet pédagogique spécifique de l'établissement ne sont pas suffisamment élaborés, ce qui nuit à l'identité et à la visibilité de la section.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à développer un projet pédagogique en dialogue avec les partenaires locaux, institutionnels et professionnels.

- 2 Les documents consultés et les témoignages recueillis par le comité des experts pendant la visite, ainsi que les résultats des enquêtes menées par l'établissement, font apparaître que l'actualisation du contenu des cours en fonction de l'évolution technologique est à améliorer et à systématiser.

Recommandations : le comité des experts recommande à l'établissement de veiller (dans le cadre des dossiers pédagogiques et en exploitant les degrés de liberté disponibles) à :

- renforcer l'actualisation périodique des contenus des unités de formation et, pour certaines d'entre elles, faire rapidement le choix de techniques et de pratiques plus en prise avec celles qui sont employées dans le domaine professionnel telles que l'UML ;
- développer des synergies avec les anciens et les employeurs de façon à mieux percevoir non seulement l'état de l'art mais aussi les grandes tendances de l'évolution des besoins des entreprises et des technologies qui sont en train de s'imposer ;
- introduire de la gestion de projet dans la formation, notamment une introduction aux systèmes de gestion de versions et de développement collaboratif de logiciel en général ;
- sensibiliser davantage les étudiants au développement et à l'utilisation des logiciels libres.

- 3 Au moment de la visite, des syllabi et des notes de cours n'existaient pas pour tous les enseignements et la qualité des supports de cours ne répondait pas toujours aux besoins des étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande de définir un standard minimum à appliquer pour tous les supports de cours comprenant, notamment, table des matières, bibliographies et références, ainsi que d'assurer une plus grande conformité entre le support et la matière enseignée.

- 4 Au moment de la visite, les sites sur lesquels les enseignants postaient leurs supports de cours manquaient d'uniformisation et se multipliaient sur plusieurs plateformes.

Recommandations : le comité des experts recommande à l'établissement de :

- centraliser ces différents supports sur la plateforme choisie par la direction (Moodle) afin d'en faciliter l'accès par l'ensemble des utilisateurs (enseignants, personnel administratif et étudiants) avec un échéancier précis ;
- systématiser la mise en ligne de l'ensemble des supports de cours ainsi que les objectifs des cours et toute autre information importante.

- 5 Les témoignages recueillis pendant la visite donnent à croire que les stages ne sont pas suffisamment accompagnés par l'établissement.

Recommandations : le comité des experts préconise d'envisager au moins une visite du maître de stage sur le lieu de stage, ce qui permettra, notamment, de bénéficier d'un retour de la part des professionnels sur la formation dispensée par l'établissement. De même, une enquête après le stage auprès des entreprises permettrait de relever les éventuelles lacunes de la formation dispensée.

- 6 Les témoignages recueillis et la documentation consultée lors de la visite donnent à croire que l'évaluation du travail de fin d'études porte sur des éléments qui ne sont pas suffisamment exploités dans les enseignements pour que les étudiants puissent répondre objectivement aux critères du jury (par exemple, au niveau de l'ergonomie et du test de logiciel).

Recommandations : le comité des experts préconise de bien veiller à ce qu'il y ait une correspondance systématique entre les critères mentionnés dans la grille et les compétences et connaissances construites au cours de la formation.

- 7 Les témoignages recueillis et la documentation consultée lors de la visite font apparaître qu'aucune analyse formelle n'a été menée sur la charge effective de travail pour l'ensemble du programme, pour chaque année d'études, et pour chaque cours.

Recommandations : le comité des experts incite l'établissement à entamer une démarche de mesure de la charge de travail pour que celle-ci soit concordante avec celle attribuée par la Communauté française à chaque unité de formation dans le cadre de la norme ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) — qui mesure la charge effective des cours, travaux pratiques, travaux dirigés, exercices, projets et mémoires, ainsi que le travail individuel hors cours. Il préconise également que cette charge (notamment la part attribuée au travail à domicile) soit communiquée aux étudiants.

- 8 Les témoignages recueillis lors de la visite donnent à croire que la compétence de travailler en équipe n'est pas ou peu exploitée au sein des différents cours.

Recommandations : le comité des experts invite l'établissement à :

- sensibiliser les étudiants à l'importance de cette compétence ;
- explorer avec les étudiants des outils de travail en équipe, notamment les gestionnaires de versions (qui seraient aussi utiles pour les travaux de fin d'études) ;
- prioriser l'action du plan de suivi reporté dans le rapport d'autoévaluation qui préconise d'organiser des projets à accomplir en groupes ;
- renforcer l'organisation de travaux pratiques à réaliser à domicile ou en classe.

CHAP 2 : Ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 Au niveau des ressources humaines, le comité des experts souligne :
 - la grande disponibilité et la motivation de la direction et de l'équipe enseignante : les témoignages recueillis donnent à croire que les besoins des étudiants tendent à être satisfaits dans toute la mesure du possible et que les étudiants se sentent bien entourés ;
 - la grande disponibilité des enseignants vis-à-vis de la réalisation de tâches annexes (non-directement liées à leurs enseignements) ;
 - lors des entretiens, l'équipe enseignante a été perçue comme très soudée, impliquée et stable.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois à l'établissement de discuter avec son pouvoir organisateur pour la mise à disposition d'un technicien dédié à la maintenance des infrastructures.

b. Ressources matérielles

- 2 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts considère que l'infrastructure (locaux et équipements) est globalement satisfaisante :
 - l'établissement a développé une politique de remplacement périodique de l'équipement informatique ;
 - une salle de travail équipée d'ordinateurs est mise à la disposition des étudiants ;
 - des solutions ont été trouvées pour accueillir des étudiants à mobilité réduite ;
 - les locaux sont propres et accueillants, propices à un travail efficace.
- 3 Le comité des experts relève aussi la mise à disposition d'ouvrages de référence en location.

Recommandation : le comité des experts considère tout de même qu'il serait utile de mettre à disposition – sur la plateforme numérique – des ressources documentaires ou des liens bibliographiques.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Au niveau des ressources humaines, le comité des experts souligne :
 - l'équipe pédagogique est plutôt réduite, ce qui la rend plus vulnérable et réduit la diversité offerte aux étudiants en termes de méthodes et points de vue ;
 - l'absence de politique systématique de formation continuée.

Recommandations :

- le comité des experts incite l'établissement à encourager la mutualisation des cours et la préparation des unités de formation de façon à assurer une plus grande polyvalence de

l'équipe enseignante et diminuer les risques que des changements potentiels de personnel clé pourraient engendrer surtout pour une petite équipe, aussi compétente et soudée soit-elle ;

- le comité des experts invite l'établissement à considérer la possibilité d'établir des partenariats pour le partage d'enseignants avec d'autres établissements de la région de façon à élargir l'équipe pédagogique ;
- le comité des experts préconise aussi l'intervention d'experts extérieurs au sein de l'équipe pédagogique ;
- le comité des experts incite l'établissement à développer les moyens pour que la formation continuée des enseignants soit régulièrement assurée, notamment dans le cadre de l'actualisation des enseignements ;
- le comité des experts préconise aussi que l'établissement profite davantage des centres de compétences pour la formation continuée de ses ressources humaines et, pour ce qui est de l'aspect pédagogique, des formations offertes par des universités.

b. Ressources matérielles

- 2 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts regrette l'absence d'une salle dévolue spécifiquement aux professeurs.

CHAP 3 : Relations extérieures et services à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Des initiatives de promotion de l'établissement sont en cours telles que l'organisation de journées portes ouvertes où des diplômés sont invités à présenter des technologies récentes.
- 2 Le comité des experts relève comme bonne pratique l'offre à des collectivités locales des ordinateurs qui restent en bon état mais sont devenus obsolètes pour le travail de la section.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les témoignages recueillis lors de la visite donnent des indications sur le caractère insuffisant de la communication avec le monde socioprofessionnel.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à mettre en place un plan de partenariat avec le monde socioéconomique, ce qui améliorera la visibilité de l'établissement et, ainsi, le recrutement d'étudiants. Il préconise aussi d'introduire des représentants du monde professionnel dans les jurys de l'épreuve intégrée et d'associer les professionnels à l'actualisation du programme.

- 2 Au moment de la visite, le site web de l'établissement remplissait deux fonctions différentes : communication externe et communication interne.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de veiller à séparer ces deux fonctions et à mentionner sur le site web externe une description des différentes unités de formation pour améliorer l'information sur la section.

- 3 La présentation de la section, en ce qui concerne la gestion de projets, mériterait d'être ajustée, aussi bien sur le site web qu'au niveau des supports de promotion en général.

Recommandation : le comité des experts invite l'établissement à veiller à ce que cette présentation reflète bien la réalité de la formation (par exemple, au niveau de la gestion de projet).

CHAP 4 : Démarche qualité, gouvernance et stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'établissement s'est investi dans un processus qualité de manière positive et dynamique, compte-tenu des ressources limitées dont il dispose.
- 2 Les témoignages recueillis lors de la visite et la documentation consultée font apparaître que la commission d'évaluation interne a bien travaillé.
 - le rapport d'autoévaluation est très lisible : il est présenté de manière très claire (la mise en forme étant remarquable) et les annexes, organisées sous la forme de fichiers html, sont très faciles à consulter ;
 - le travail de la commission a impliqué toutes les parties prenantes ;
 - des procès-verbaux détaillés des réunions de la commission ont été rédigés ;
 - la commission a mis en place et utilisé des outils informatiques pour soutenir la gestion de la qualité ;
 - des enquêtes d'évaluation (auprès des étudiants, diplômés et employeurs) ont été menées et ont été en partie suivies d'actions. L'établissement a aussi mené une bonne réflexion au sujet de la forme de ces enquêtes, en particulier pour celles destinées aux diplômés et aux employeurs.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à pérenniser les acquis de ce travail, notamment à systématiser le travail d'évaluation et de collecte d'informations.

- 3 La petite taille de l'équipe pédagogique est bien exploitée pour mettre en place un niveau informel de coordination pédagogique, favorisé par des rencontres entre les différents chargés de cours et la direction.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois à l'établissement de veiller à formaliser quelques aspects de cette coordination, par exemple au niveau de la révision périodique et systématique du contenu des cours.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces/risques (FFOR/SWOT) et le plan d'action dégagé de cette analyse sont très détaillés mais manquent de structuration dans leur priorisation.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à distinguer les domaines et les niveaux d'actions à mener et à établir des plans d'actions concrets, réalisables et cohérents avec le projet pédagogique.

- 2 Les étudiants ne sont pas suffisamment impliqués dans les processus de gouvernance en général et du pilotage du programme en particulier.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à l'établissement de prioriser l'action du plan de suivi reporté dans le rapport d'autoévaluation qui préconise la création d'un conseil de participation des étudiants ;
- il recommande aussi d'inviter les étudiants à participer aux réunions de section pour les sujets qui les concernent ;

- il invite également l'établissement à systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité du programme, notamment pour pouvoir actualiser ou adapter les programmes ainsi que corriger les approches pédagogiques si nécessaire pour mieux atteindre les objectifs globaux. Le comité tient à préciser qu'une telle évaluation systématique du contenu des programmes et des approches pédagogiques ne nuit ni à la liberté pédagogique de chaque enseignant ni au côté humain et individualisé de la formation.

3 Le monde professionnel n'est pas suffisamment impliqué dans le cursus.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement d'établir une relation organisée et structurée avec le monde professionnel, notamment en associant des représentants du monde professionnel à l'actualisation du programme de façon à s'assurer que les formations répondent aux besoins des employeurs. Le comité des experts suggère, par exemple, d'inviter des représentants des employeurs à une réunion de section qui pourrait être consacrée à la validation des contenus des unités de formation, ce qui serait utile pour assurer qu'un regard extérieur et diversifié soit porté sur la formation dispensée.

4 L'engagement auprès des anciens est insuffisant.

Recommandations : le comité des experts incite l'établissement à dynamiser le suivi des anciens, notamment à prioriser l'action du plan de suivi reporté dans le rapport d'autoévaluation qui préconise de mettre en place des moyens de communication pour maintenir un lien entre nouveaux et anciens étudiants. Ceci permettrait de répondre aux attentes des diplômés et des étudiants eux-mêmes, exprimées lors de leur rencontre avec le comité des experts, de faciliter la recherche de lieux de stage et d'emplois, de renforcer un sentiment d'appartenance et, enfin, d'augmenter la visibilité de l'établissement.

Conclusion

L'image qui ressort de l'analyse du rapport d'autoévaluation et des rencontres tenues lors de la visite est celle d'une structure stable dont la gouvernance favorise les contacts entre toutes les parties prenantes (direction, enseignants, personnel administratif et éducatif, étudiants). La grande disponibilité du personnel fait que les besoins des étudiants tendent à être satisfaits dans toute la mesure du possible et que les étudiants se sentent bien entourés. La petite taille de l'équipe pédagogique est aussi bien exploitée pour mettre en place un niveau informel de coordination pédagogique, favorisé par des rencontres entre les différents chargés de cours et la direction. Il serait toutefois important de favoriser la mutualisation des cours et la préparation des unités de formation de façon à assurer une plus grande polyvalence de l'équipe enseignante.

Il est aussi ressorti des entretiens et de la documentation consultée lors de la visite qu'il conviendrait encore d'améliorer le fonctionnement de la section au niveau pédagogique. Un standard minimum à appliquer pour tous les supports de cours – comprenant, notamment, table des matières, bibliographies et références – devrait être défini et une plus grande conformité devrait être assurée entre le support et la matière enseignée. Il serait aussi nécessaire d'adopter des procédures plus formelles et systématiques à la fois pour assurer le pilotage du programme et pour transmettre aux étudiants les informations concernant leurs études. Toutes les ressources nécessaires à l'apprentissage devraient être centralisées et mises systématiquement à la disposition des étudiants, de préférence sur la plateforme numérique adoptée par l'établissement. Il conviendrait aussi de systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation. Engager davantage les anciens étudiants et le monde socioprofessionnel dans un dialogue avec l'établissement permettrait de s'assurer que les formations continuent à répondre aux besoins du monde professionnel.

En effet, l'évolution sociale et économique qu'on observe déjà (et qui devra se développer dans les années à venir) demande que les établissements d'enseignement supérieur (ceux de promotion sociale inclus) s'ouvrent davantage au monde extérieur et soient préparés pour évoluer conformément aux besoins de la société et de l'économie régionales. La démarche qualité est là, entre autres, pour aider les établissements à mieux s'intégrer dans une société en constante évolution. En particulier, ceux-ci doivent adopter des procédures plus formelles et systématisées à travers lesquelles ils pourront piloter leurs programmes et communiquer avec toutes les parties prenantes, entreprendre des démarches d'amélioration quand il le faut, et ainsi répondre aux attentes d'une communauté qui requiert sans cesse plus de qualité dans les services échangés. Ces démarches sont compatibles avec la petite taille d'établissements comme l'EIC d'Ecaussinnes et ne nuisent ni à la liberté pédagogique de chaque enseignant ni au côté humain et individualisé de la formation. Au contraire, elles les aident à créer une culture et une mémoire qui pourra diminuer les risques que des changements potentiels de personnel clé peuvent constituer pour une petite équipe.

La possibilité de formaliser des collaborations avec d'autres établissements (notamment à travers le partage de l'organisation des unités de formation), mentionnée dans le rapport d'autoévaluation et pendant les rencontres tenues lors de la visite, serait une façon de réduire les risques soulevés par la petite taille de l'établissement et par le fait que l'établissement offre un seul bachelier. L'avènement du *cloud computing* et la banalisation de la virtualisation offrent aussi des opportunités pour que ces collaborations se développent davantage en partageant des ressources et en mettant à la disposition des étudiants des services utiles d'un point de vue pédagogique.

Le comité des experts est conscient que l'établissement n'a pas de réel pouvoir de décision sur de nombreux aspects de son organisation et de son fonctionnement et qu'il doit respecter des contraintes, souvent très fortes, imposées par des directives données pour l'enseignement de promotion sociale par décret ou par le pouvoir organisateur. Cela dit, il encourage l'établissement à faire un usage créatif des degrés de liberté qu'il a, à exploiter l'utilisation des ressources numériques de plus en plus disponibles et à engager davantage les milieux professionnels lors de la mise en place de son projet.

En clair, le défi est de s'engager davantage dans la construction d'un écosystème socioéconomique régional.

EN SYNTHÈSE

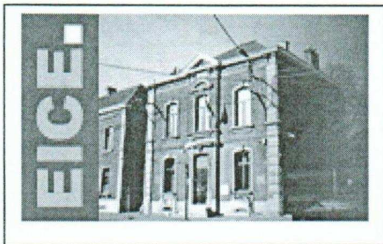
Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Flexibilité offerte aux étudiants de poursuivre la formation en journée ou en soirée ⇒ Accompagnement individualisé dispensé par les enseignants ⇒ Bonne ambiance et l'esprit de groupe parmi les étudiants ⇒ Disponibilité, l'ouverture et l'engagement de la direction et de l'équipe pédagogique ⇒ Souci de créer une bonne ambiance, une salle de travail étant mise à la disposition des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vision et Projet pédagogique spécifique de l'établissement peu définis ⇒ Absence de procédure systématisée pour l'évaluation des enseignements ⇒ Absence de procédure systématique pour actualiser régulièrement les cours ⇒ Utilisation non consolidée de l'école virtuelle ⇒ Contacts avec les anciens et le monde professionnel insuffisants

Opportunités et risques

- ⇒ Secteur en informatique demandeur d'emploi ; secteur tertiaire en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique)
- ⇒ Avènement du « *cloud computing* », banalisation de la virtualisation et adoption progressive des réseaux sociaux par la société (possibilité d'accroître, avec des coûts limités, l'offre de services utiles tant au niveau pédagogique qu'administratif et la visibilité de l'établissement)
- ⇒ Réseau d'établissements d'enseignement de promotion sociale dans la région (à exploiter pour mettre en œuvre des collaborations permettant la mutualisation de ressources)
- ⇒ Petite taille de l'établissement et organisation d'un seul bachelier (vulnérabilité face aux fluctuations du nombre d'inscriptions)

Recommandations

- ⇒ Distinguer les domaines et les niveaux des actions relevées par l'exercice d'autoévaluation et établir des plans d'actions concrets, réalisables et cohérents avec un projet pédagogique spécifique à créer
- ⇒ Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation ; impliquer davantage les étudiants dans les processus de gouvernance et de pilotage du programme
- ⇒ Développer les réseaux d'anciens et d'employeurs afin de les engager davantage dans la vie de l'établissement ; veiller à les intégrer comme membres externes des jurys de défense des travaux de fin d'études et à les associer à l'actualisation des programmes de façon à assurer que les formations répondent aux besoins du monde professionnel
- ⇒ Encourager la mutualisation des cours et la préparation des unités de formation de façon à assurer une plus grande polyvalence de l'équipe enseignante
- ⇒ Uniformiser la forme et la qualité des supports de cours, le contenu des fiches pédagogiques et autres informations données aux étudiants ; favoriser l'utilisation de la plateforme virtuelle et faire une utilisation plus efficace des technologies de l'information pour améliorer l'environnement numérique des étudiants ainsi que la communication interne et externe



Evaluation 2011-2012 des cursus
Informatique

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

Patrick Godfroid

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Lydia Cherton

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.